

PLAN D'ACTION ACTS 2010-11

Sommaire Exécutif



Contexte du plan d'action de l'ACTS

L'ACTS a entrepris une analyse de nos opérations à la fin 2009, début 2010. La firme AGORA Group a mené l'examen organisationnel et a soumis son rapport aux associations membres pour la rencontre conjointe des présidents et du conseil d'administration de l'ACTS, les 28 et 29 mai à Montréal.

Les présidents et le conseil d'administration de l'ACTS ont délibéré afin d'arriver à des consensus sur la plupart des recommandations dans le rapport AGORA. On est également arrivé à établir un processus décisionnel afin de mettre en oeuvre les recommandations qui feraient l'objet d'un consensus.

La proposition suivante fut adoptée à l'unanimité :

PROPOSITION : (rencontre conjointe du 28 et 29 mai à Montréal)

En acceptant le rapport, l'ACTS s'engage à procéder avec l'examen de chacune des recommandations dans un esprit d'innovation et le Conseil de l'ACTS s'engage à soumettre un rapport à la prochaine rencontre générale annuelle de 2011.

. -- Adopté- Ontario (3 votes) contre

Un sous-comité chargé d'établir un plan d'action pour la mise en oeuvre des recommandations fut établi. Le comité était composé de deux présidents d'associations membres (ACSW et PEIASW), deux directeurs exécutifs d'associations membres(OASW et NSASW), ainsi que deux membres du conseil d'administration de l'ACTS(ATSNB et SASW). La présidente de l'ACTS ainsi que la directrice exécutive siégeait au comité à titre ex-officio. Le comité s'est réuni par téléconférence à huit reprises. Le rapport du comité a été présenté au conseil d'administration de l'ACTS à la rencontre du 8 et 9 octobre à Ottawa.

Proposition : (8 et 9 octobre à Ottawa)

Que le conseil de l'ACTS reçoive le rapport du sous-comité de mise en oeuvre des recommandations émanant de la révision organisationnelle. (*absents- OASW & ACSW*)

Le plan d'action de l'ACTS est une amalgamation du rapport du sous-comité, des propositions adoptées à Montréal les 28 et 29 mai à Montréal ainsi que des propositions adoptées par le conseil d'administration à la rencontre du 8 et 9 octobre à Ottawa. Le **plan d'action de l'ACTS** comprend une série d'activités prioritaires avec des objectifs précis ainsi que des échéanciers pour leur mise en oeuvre.

Priorités du plan d'action de l'ACTS

Les priorités suivantes ont été recommandés par le sous-comité opérationnel et adoptés par le conseil d'administration de l'ACTS :

- Élaborer une nouvelle vision ainsi qu'une mission en prévision d'une mise-à-jour de notre plan stratégique.
- Refaire le site-Web d'ici la fin de l'année fiscale.
- Clarifier la structure de gouvernance et des politiques de l'ACTS d'ici la fin de l'année fiscale
- Clarifier la structure de gestion de l'ACTS d'ici la fin de l'année fiscale
- Mettre sur pieds un comité qui, en concertation avec les associations membres, aura comme tâche d'élaborer un plan stratégique pour les prochains trois ans. Le plan devra être complété au plus tard en juin 2012.

Les priorités qui suivent ont également été adoptés par le conseil d'administration de l'ACTS et ajoutées au *plan d'action*.

- Élaborer et adopter une nouvelle formule pour les cotisations des membres en concertation avec les associations-membres.
- Recrutement et embauche d'un(e) directeur ou directrice exécutive.
- Adopter un nouveau modèle de gouvernance et d'élaboration de politiques.
- L'ACTS entamera discussions en ce qui a trait au partage d'espaces de bureau ou de ressources humaines avec l'Association canadienne des éducateurs en travail social, le Conseil Canadien des organismes de réglementation ainsi que le Collège des diplômés en service social.
- L'ACTS poursuivra les discussions avec le Conseil national des organismes de réglementation sur la question de l'évaluation des titres de compétences des travailleurs sociaux formés à l'étranger en vue du transfert possible de ces fonctions ainsi que des tâches qui s'y rattachent.
- L'ACTS évaluera son rôle ainsi que les activités reliées à la définition de notre champ de pratique, au code de déontologie du travail social ainsi que l'entente sur la mobilité des travailleurs au plan national.

PLAN D'action de l'ACTS – résultats

Le *Plan d'action de l'ACTS* nous propose des actions concrètes en vue de bâtir une association forte et unifiée, capable d'agir de façon efficace à titre de porte-parole pour la profession du travail social au plan national. En fait, il a été proposé de rédiger un nouvel *Énoncé de mission* qui refléterait un meilleur équilibre entre la promotion de la profession du service social et notre engagement envers la promotion de la justice sociale. Il s'impose que nous en fassions davantage pour contrer les menaces au champ d'activité du service social dans toutes les sphères de compétence et en regard des compressions budgétaires dans le secteur social.

Nous avons également entamé des démarches pour mettre à exécution une nouvelle approche politique de gouvernance au cours du prochain exercice. Nous nous sommes engagés à créer un nouveau site Web avant la fin de la présente année fiscale. Aussi, le Conseil de l'ACTS est en voie de mettre en œuvre un plan de transition pour notre personnel pendant que nous cherchons à pourvoir le poste de directrice générale ou directeur général, étant donné que notre directrice générale de longue date prendra sa retraite à la fin du présent exercice financier. En outre, le Conseil de l'ACTS poursuit ses discussions avec le Conseil national des organismes de réglementation sur la question de l'évaluation des titres de compétences des travailleurs sociaux formés à l'étranger, en plus d'étudier les possibilités qui s'offrent de collaborer avec l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) en vue de partager les ressources opérationnelles.

Le tableau ci-bas vous donne un portrait des activités prévues ainsi que les échéanciers pour les prochaines étapes envisagées qui seront critiques pour la viabilité de l'ACTS.

| Échéancier | Cédule des rencontres | Résultats |
|---|---|---|
| novembre 2010 | Téléconférence du Conseil de L'ACTS – 26 novembre. 2010 | <ul style="list-style-type: none"> • Propositions en vue d'une nouvelle formule pour les cotisations des membres présentée au Conseil. • Adopter une nouvelle vision et mission en marge de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. • Le comité responsable pour le recrutement d'un nouveau directeur général élabore une description des tâches pour un nouveau directeur général suite à un sondage effectué auprès des associations-membres. • L'ACTS lance une invitation pour des soumissions en vue du développement d'un nouveau site Web et établi un sous-comité responsable de cet activité • L'ACTS adopte une nouvelle mission : <p><i>L'ACTS fait la promotion de la profession du travail social ainsi que la justice social au Canada</i></p> |
| décembre 2010 janvier 2011 février 2011 | | <ul style="list-style-type: none"> • Consultations avec les associations-membres en vue de l'élaboration d'une nouvelle entente pour les cotisations des membre. • Consultations avec les associations-membres en ce qui a trait aux objectifs et les fins visés de l'ACTS comme étape préalable à l'adoption d'un nouveau modèle ainsi que des nouvelles politiques de gouvernance. • Le sous-comité de recrutement du directeur général entame ses démarches. • Le sous-comité du site-Web entame ses démarches . • L'ACTS poursuit les discussions avec le Conseil des organismes de réglementation sur la question de l'évaluation des titres de compétence des travailleurs sociaux formés à l'étranger. • L'ACTS poursuit ses discussions avec l'association canadienne des éducateurs en travail social en vue du partage possible de ressources.. |
| mars 2011 | Rencontre du Conseil d'administration de l'ACTS | <ul style="list-style-type: none"> • l'ACTS adopte une nouvelle formule pour les cotisations des membres. • L'ACTS, en concertation avec les associations-membres, mandate un sous-comité pour l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de trois ans. • L'ACTS embauche une nouvelle directrice générale ou un nouveau directeur général • Le nouveau site Web est en ligne. |

| | | |
|--|-------------------------------------|---|
| <p>mars 2011</p> <p>avril 2011</p> <p>mai 2011</p> | | <ul style="list-style-type: none"> • Consultations avec les associations-membres en ce qui a trait aux objectifs et les fins visés de l'ACTS comme étape préalable à l'adoption d'un nouveau modèle ainsi que des nouvelles politiques de gouvernance • L'ACTS poursuit les discussions avec le Conseil des organismes de réglementation sur la question de l'évaluation des titres de compétence des travailleurs sociaux formés à l'étranger • L'ACTS poursuit les discussions avec l'Association canadienne pour la formation en service social en vue du partage de ressources |
| <p>juin 2011</p> | <p>Rencontre générale de l'ACTS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Révision de nos manuels de politiques est complété en concordance avec notre nouveau modèle de gouvernance et en concertation avec nos associations membres. • Session d'information à propos du modèle de gouvernance préconisé est offerte aux représentants des associations membres • Comité ad-hoc est établi en vue d'élaborer un plan stratégique de trois ans avec la date de juin 2012 comme échéance. |
| <p>Juil. 2011- juin 2012</p> | <p>Rencontre générale de l'ACTS</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'ACTS adopte un plan stratégique s'échelonnant sur une période de trois ans. • L'évaluation des titres de compétences des travailleurs sociaux formés à l'étranger relève du Conseil national des organismes de réglementation. • L'ACTS et l'Association canadienne pour la formation en travail social partagent des ressources opérationnelles. |